GAGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune autre année. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local $6.00; par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Agrandissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs [illegible]

SOARDS DIRECTORY CO. LTD. Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, près de la rue Camp.

Téléphonez—

L. GARLICK,

UNIQUE AFFICHEUR,

Les meilleurs tableaux, localités [illegible]

Bureau 633 Place Commerciale

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Lotion préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille.... 25c.
Grand flacon.... 50c.

CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

[illegible]

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Leda M. Gauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73.524—Division C—Attendu que Edward Gauche a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Leda M. Gauche, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Merrick & Lewis, Ph. Gensler Jr., avocats. 18 mai—18 22 27

Succession de Louise E. Sturm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,523—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Annie E. Bielhurst et George Herbert Jr, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. H. Seymour & F. J. Dreyfous, avocats. 18 mai—18 22 27

Succession de Charles Henry Bernard Bergmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 500—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Monnet Bergmann, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. James B. Rosser Jr, avocat. 17 mai—17 21 26

Succession de Charles Emmett Cook

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73,480—Division C—Attendu que Mme Bertha Alice Cook, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Emmett Cook, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Rouse, Grant & Grant avocats.
13 mai—13 17 22

Succession de Mme Esther Goldsmith.

[illegible]

Succession de Bernard Obergfell.

[illegible]

Succession de Mme Mary T. Maguire.

[illegible]

Succession de Joseph Davis.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE
3155-57 RUE S. REMPARTS.
(ILET LOUISA, CLOUET ET ST CLAUDE).
—ET—
DEUX MAISONS SIMPLES,
Nos 3316 ET 3318 RUE BOURGOGNE.
(ILET PIETE, DESIRE ET DAUPHINE)
A L'ENCAN
A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE A MIDI
MARDI, 24 MAI 1904.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division D ledit ordre daté et signé le 15 avril 1904 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, dans l'affaire intitulée Succession de George Darsam, dossier No 73 073, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 24 mai 1904, les propriétés ci-après comme suit, à savoir:

A. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Louisa, Clouet et St Claude, commençant à une distance de quatre vingt quatorze pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Louisa et Remparts, et mesurant en mesure américaine trente six pieds quatre pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de

1er Une portion de terre mesurant trente six pieds et quatre pouces de façade à la rue Remparts sur soixante cinq pieds quatre pouces de profondeur; et 2d d'une autre portion de terre immédiatement dans le fond et mesurant trente six pieds quatre pouces sur une ligne parallèle à la rue Remparts sur trente deux pieds huit pouces de profondeur sur une ligne prolongée du côté perpendiculaire à la rue Remparts. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3155 et 3157 rue des Remparts et consistant en un cottage double.

B. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Cinq de l'îlet No 2, borné par les rues Piété, Bourgogne, Désiré et Dauphine, sur un plan de C. Giroux, architecte, daté le 14 décembre 1848 et déposé en l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville sous le No 35 de son livre de plans No 5, lequel lot de terre mesurant en mesure anglaise trente sept pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes de profondeur et trente sept pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses ou améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 3316 et 3318 rue Bourgogne et consistant en deux maisons simples.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus de leurs enchères et déposer 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés par-devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 22 24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE
D'UN ILET DE TERRE
Dans le Troisième District.

En vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District [illegible]

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriété Foncière
303 rue Baronne.
7 mai—7 15 22 29—juin 5 7

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages, 717 rue Baronne, entre les rues Girod et Julia.

Succession de Julia Ware, John B. Ware et [illegible]

No 69,921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif, Lundi, 6 juin 1904, du remorqueur "Lionel G", etc.

C. J. Miller versus G. L. Brenard.

[illegible]

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de lots de terre de valeur du Deuxième District.

S. D. Moody and Company Limited vs Young Pelican Mutual Benevolent Association.

[illegible]

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Graham et als vs Benjamin Graham et als.

No 72,786—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

MARDI, 7 JUIN, 1904.

Propriétés de Valeur

—DU—

Premier District.

Consistant de

QUATRE COTTAGES DOUBLES.

Nos 2224-26 rue Calliope, entre les rues Liberté et Howard.

Nos 618-20 rue Howard, entre les rues Poydras et Lafayette.

Nos 2500-02 rue Thalie, à l'encoignure de la rue Freret et

Nos 1409-11 rue Freret, à l'encoignure de la rue Thalie.

Nos 1017-19 rue S Robertson, entre les rues Euphrosine et Calliope.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 840 rue Commune—MARDI, le 7 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique [illegible]

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 840 rue Commune.
Hermann Michel, Benjamin E. Ory, avocats.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 5 7

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Productives et Augmentant en Valeurs,

SUR LES

Rues Carondelet, Philip et Brainard.

COMPRENANT

Cottage Simple à Deux Etages,
Cottage Double à Deux Etages et Lots à Bâtir.

Une des meilleure situations pour demeure ou placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No. 72 706—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 26 mai, 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 19 avril 1904, de l'hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure N. O. de la rue Philip sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant dix chambres etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'îlet No 243 borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 9 mars, 1904, et d'après lequel ledit lot mesurant 52 pieds, 3 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur et façade sur la rue Philip de 125 pieds 7 pouces et 2 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds 7 pouces et 2 lignes, sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 23 janvier, 1849 déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, pour référence et partie du lot No [illegible]

[illegible]

une ligne courant à angle droit vers la rue Jackson de 6 pieds 5 pouces et duquel point il a une autre profondeur de 30 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Jackson à la ligne du fond laquelle a une largeur de 30 pieds et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 147 pieds 8 pouces 2 lignes. Il est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur ledit plan par L. Surgi. Un placement sûr, productif et qui augmente de valeur. Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont sur ou près des différentes lignes de chars urbains, près des églises, écoles et marchés et à une distance très courte du centre commercial. Les cottages sont des placements désirables qui se paieront eux mêmes de leurs revenus. Le propriétaire peut habiter le côté qu'il désire et louer l'autre. Les lots à bâtir sont d'attrayants sites pour y bâtir des résidences. La propriété de la rue Carondelet est excellente soit pour résidence ou placement. De plus amples informations concernant les baux et loyers seront annoncées à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en paiements égaux pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt, payable annuellement, au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices, transférées au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente par-devant W. Morgan Gurley notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche
Dinkelspiel & Hart,
avocats

24 av—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions de "l'Assurance du Sun," Montre en or, Bijouterie et Argenterie.

Succession de Mme Maria C. Jennings

No 72,706, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, 26 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, [illegible]

1—Dix actions du stock capital de la Compagnie d'Assurance du Sun [illegible]

Conditions—Comptant.
BERNARD TITCHE
avocat.
12 mai—12 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Propriété de Commerce et de Placement.

Près du Grand Centre Commercial des Affaires.

Le Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Cary Kummel.

No 73,107—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 9 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières [illegible]

James J. McLaughlin, avocat.
Smai—8 15 22 29—juin 5 9

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Forge et Résidence, 1917 rue Philip. Cottage double 2229 et 2231 rue Sud Remparts.

Succession de Louis Lay.

A l'Encan, JEUDI, le 9 juin 1904.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne [illegible]

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Par ordre du Receveur.
IN RE LEON IRWIN VS [illegible] LINE TRANSPORTATION CO
No 73 100 Cour Civile de District, Division [illegible]

Le splendide bateau à vapeur
"MABEL COMEAUX"

PAR STROUDBACK & STERN [illegible] L. Stern Encanteur JEUDI 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de cour signé le [illegible] 1904 par l'hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain bateau à vapeur nommé Mabel Comeaux, enregistré dans le Port de la Nouvelle-Orléans et [illegible] le registre dans la Douane de cette ville. Le "Mabel Comeaux" a été construit à Jeffersonville, Indiana en l'année 1881, il est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière construit en bois, il a trois ponts [illegible], sa longueur est de 174 pieds, sa largeur 35 pieds, sa profondeur [illegible] sa capacité de tonnage dans l'entrepont, 325.87, sa capacité de tonnage entre les ponts au-dessus du tonnage du pont 72.00, tonnage brut 397.87, lequel dit bateau à vapeur ensemble avec toutes ses machines, [illegible] installations et meubles y appartenant en parfait état, excepté l'arbre moteur [illegible] peut être réparé à une dépense estimée à $1 165.00. Le bateau se trouve au pied de la rue Clouet.

Conditions—Comptant.
BURT W. HENRY, receveur.
F. M. & J. H. Miller, avocats pour le receveur
15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

MANUFACTURE SPLENDIDE OU PLACEMENT D'ENTREPOT
Propriétés Commerciales
Près de la façade du fleuve et à proximité des CHEMINS DE FER
Avec tourniquet de rails sur la façade vis-à-vis de la Manufacture du "Gold Storage"
NO 1131 RUE SUD FRONT,
Entre les rues Gaiennie et Erato
MAINTENANT OCCUPEE COMME ENTREPOT
No 1127 rue Sud Front, à l'encoignure de la rue Gaiennie maintenant occupée comme [illegible]
John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.
No 72 581—Division D, Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN [illegible]

Dinkelspiel & Hart avocats
15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Cottage Double Moderne,

No 1523 et 1525 rue Iberville.

Entre les rues Marais et Villeré

Dans un parcours valeureux payant.

SUCCESSION DE JOHN J. VALENTINO.

No 73,142—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN [illegible]

T. B. Walker, avocat.
8 mai—8 15 22 29—juin 7 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Henry Schulte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,638—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours [illegible] Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Hy Chiapella, avocat. 15 mai—15 19 24

Succession de John J. McCabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,159—Division [illegible] Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. E. Neubauer, Robert J. Maloney, avocats. 10 mai—10 14 19